



Le lundi 7 juin 2021

Communiqué de presse

Squat Jean Macé à Grenoble : « Il est temps d'agir et d'expulser les occupants du squat Jean Macé »

Le lundi 31 mai dernier, des élus de la ville de Grenoble et de la Métropole ont rencontré les services de l'Etat pour proposer une « solution » à la situation qui ne cesse de s'aggraver depuis plusieurs mois Rue Jean Macé à Grenoble : dans son [communiqué](#), la ville de Grenoble propose aux familles qui occupent les lieux de « *les accompagner dans la reconnaissance de leur droit au séjour et de leur droit inconditionnel à l'hébergement* ». Elle propose aussi à l'Etat « *de lui mettre à disposition un bâtiment.* »

Dans ce même communiqué, la ville indique avoir reçu les familles, avec des associations, son CCAS et l'appui de juristes : **qu'en est-il des riverains ? La ville les a-t-elle reçus ?**

Interpellée dès le mois de février par les habitants de la Rue Jean Macé, et fortement mobilisée sur ce dossier, je maintiens un dialogue régulier avec les services de l'Etat et les riverains afin d'écouter, de comprendre, de constater les faits sur place, de faire des points de situation et de trouver une solution rapide à cette situation devenue invivable pour les habitants.

J'ai également sollicité à deux reprises les élus de la ville de Grenoble pour un rendez-vous : deux demandes de rencontre restées à ce jour sans réponse.

Ce **mépris des élus grenoblois** à l'égard des habitants du quartier, profondément affectés, en colère et désespérés, est choquant. Car eux-aussi, principales victimes de cette situation, ont demandé à plusieurs reprises à rencontrer la ville, sans obtenir de réponses.

Mais **garantir la sécurité et une vie paisible des Grenoblois restent des préoccupations encore bien lointaines de la majorité d'Eric Piolle.**

Les habitants du quartier sont abandonnés. **Et ce qu'ils vivent chaque jour doit être entendu, car ce qu'il se passe, jour et nuit, aux 29 et 29 bis Rue Jean Macé, est grave et doit être dit.**

Qui sont ces squatteurs que la ville veut reloger ?

C'est un clan d'organisation mafieuse dont le chef rackette ses membres régulièrement. Un grand nombre d'entre eux sont **connus par les services de police** pour des faits de vols, de violences et de prostitution.

Les aller/retour entre la Roumanie et la France sont nombreux, et les femmes sont les premières victimes d'un réseau de trafics.

Les enfants sont plus ou moins scolarisés, car la priorité n'est pas l'éducation mais le vol à la roulotte ou l'instrumentalisation des enfants pour faire la manche.

Les trafiquants toujours, sont présents sur ce site.

Par ailleurs, contrairement à ce qu'affirme la ville, le droit au séjour pour un ressortissant européen n'est autorisé que lorsque celui-ci a des revenus, ce qui n'est pas le cas en l'espèce. Les droits européens et français n'autorisent pas non plus un ressortissant européen à squatter la propriété d'autrui.

Enfin, la [Fondation Abbé Pierre affirme que l'Etat](#) a annoncé des moyens supplémentaires pour reloger les familles : ces moyens s'inscrivent dans le cadre de la politique du « Logement d'abord », et sont dédiés à la sortie du plan hivernal pour des personnes en situation régulière qui étaient logées en toute conformité à la loi et qui se retrouvent à la rue. Cela ne concerne ni les squats, ni les personnes en situation irrégulière.

La ville annonce donc la mise à disposition d'un immeuble pour reloger ces squatteurs. Quel immeuble ? Dans quel quartier ? Avec quels voisins vont vivre ces individus ? Est-ce que l'argent des Grenoblois doit être dévolue à reloger ces individus non respectueux des lois européennes et françaises ?

Car ce n'est pas la forme de l'habitat qui forge les femmes et les hommes, mais leurs accès à l'éducation, à l'insertion par le travail et au respect des règles et des valeurs républicaines.

Et je souhaite bonne chance aux futurs voisins de cet immeuble dont on ignore encore tout.

Dernier point, s'il est encore nécessaire de le préciser, **la prise en charge des mineurs, des personnes en situation régulière et/ou vulnérables sera assurée par les services de l'Etat.**

Je note au passage que la ville de Grenoble s'exprime sur cette affaire directement liée aux services de la Préfecture **durant la période de réserve pré-électorale, à un moment donc où la Préfecture ne peut pas répondre.**

[Contact Presse](#)

Fanny MICHAUD

Collaboratrice parlementaire auprès d'Emilie CHALAS, Députée de l'Isère

Membre de la Commission des Lois

2, rue de Belgrade - 38000 Grenoble

fanny.michaud.ec@clb-an.fr / 07 86 44 39 96

emilie.chalas@assemblee-nationale.fr - <http://emiliechalias.fr/>